



### 2-3 • Les Sections et les Groupes :

- Passation de Service EMI Ouest Afrique
- Les Rencontres régionales
- Mutas : Tout savoir sur l'évacuation sanitaire

### 4 • Vie Associative :

- Comité directeur
- Présentation du Directeur Général

[www.entraide-missionnaire.com](http://www.entraide-missionnaire.com)

## édito

La dimension internationale et le dynamisme sont des caractéristiques fortes de l'EMI, tout comme les disparités au sein des sections et des collectivités qui constituent les groupes adhérents. La prise en compte de ces spécificités ont conduit le Comité Directeur à exercer une vigilance particulière sur d'éventuelles dépenses médicales exagérées. L'équilibre des états de l'EMI et donc le maintien des conditions avantageuses en dépend (cotisations, prises en charge).

Fort de cela, la recherche de l'équilibre est primordiale, l'EMI ayant pour unique objectif le soutien des missionnaires en matière de santé. Afin de garantir des remboursements identiques à 2012, les cotisations d'entraide 2013 ont subi une augmentation, mais celle-ci a été mesurée (un peu plus importante cependant pour les pays de la zone A).

En complément et pour accompagner les milliers de remboursements hebdomadaires que l'EMI réalise, je rappelle une nouvelle fois l'existence des possibilités d'aides particulières que permet le fonds social. Le but n'est pas de garantir le remboursement de tout reste à charge, mais bien de participer aux fortes dépenses ou d'aider les plus démunis. L'étude de statistiques prouve

que des soins importants voire très importants ne sont pas soumis au fonds social, par méconnaissance du dispositif. A contrario, des dossiers mineurs sont présentés.

Le nouveau Directeur Général de l'EMI participera au suivi de ces dossiers. Monsieur Jean-Axel Dieudonné de Boissieu (voir p. 4) a été nommé lors du dernier Comité Directeur. Il est également Directeur Général de l'Union Saint-Martin, association de protection sociale, et en charge de la direction opérationnelle des entités membres dont l'EMI. Cette responsabilité permet une recherche constante de mutualisation des énergies et des moyens.



Père Michel MENARD  
Président de l'EMI

## OUEST AFRIQUE

**Une page inoubliable de l'histoire de l'EMI se tourne, avec le départ de Soeur Michèle Mauras.**



Après 41 ans de service, Soeur Michèle MAURAS quitte ses fonctions de Responsable de la Section EMI Ouest Afrique.

Elle restera l'une des figures les plus anciennes dans l'histoire de l'EMI, pour laquelle elle a oeuvré de façon admirable, tant dans son organisation et son accompagnement que dans son développement.



Passation religieuse



Mot de Soeur MAURAS

Son remplacement est assuré par Soeur Eugénie DENA, passation officiellement célébrée les 29 et 30 janvier dernier, à Abidjan et présidée par le Cardinal SARR, Archevêque de DAKAR et Président de la CERAO.

Une messe fut célébrée à cette occasion, par le Père CHARLES, gestionnaire de la maison de la CERAO.

Un des moments forts de la cérémonie fut la calebasse remise par Soeur MAURAS à Soeur DENA en symbole de leur passation de service.

Durant la messe ainsi qu'à l'issue du repas, les éloges envers Soeur Michèle MAURAS n'ont pas manqué.

Le Cardinal l'a remercié pour son œuvre « merveilleuse », « son dévouement, son efficacité » ; « elle a déposé une pierre précieuse et a écrit une page inoubliable de l'EMI pour la santé des prêtres et des religieux ». Pour le Cardinal, l'EMI est à l'image de la 1ère communauté de Jérusalem, où tout était mis en commun.

Monseigneur ROUAMBA, Evêque de la CERAO et membre du Comité Directeur de l'EMI a également prononcé des mots forts. A son tour il a longuement remercié Soeur MAURAS, et dans son rôle d'administrateur de l'EMI (membre du Comité Directeur), a rappelé que « l'EMI est une » et qu'elle fonctionne selon des règles et écrits fondamentaux que chaque responsable de groupe ou de section est tenu de faire respecter.

A son tour, Soeur MAURAS a remercié le Cardinal SARR, Monseigneur ROUAMBA et les évêques, ainsi que le Président MENARD pour leur engagement et leur confiance. Soeur AMANA n'a pas été oubliée, tout comme le corps médical. Enfin, avec émotion, Soeur MAURAS a rappelé à Soeur DENA que les règles de la mission EMI sont nécessaires, et que le sens humain est primordial.

Venus d'Abidjan, de toute la Côte d'Ivoire, des pays de la région et pour quelques-uns de France, les invités ont été près de 300 à saluer Soeur MAURAS (en particulier une douzaine d'évêques de la CERAO, des supérieur(e)s, des religieux/ses, d'innombrables responsables de groupes, le personnel de la CERAO, du service EMI, les docteurs, professeurs et autres personnels soignants de la maison de repos et des hôpitaux de la ville).

A leur façon, et dans une ambiance des plus festives, les invités ont su témoigner de leur attachement envers la Soeur, en la remerciant et en la couvrant de cadeaux.

Toute l'EMI la remercie chaleureusement pour le grand et magnifique travail qu'elle a accompli durant toutes ces années.

Toute l'EMI la remercie chaleureusement pour le grand et magnifique travail qu'elle a accompli durant toutes ces années.



Coutume de la calebasse



M. SACHELI, Sr MAURAS, Mgr. ROUAMBA, Sr DENA, Sr AMANA



A l'image de la journée, un dessert soigné, coloré et excellent.

Passation de service entre Soeur MAURAS et Soeur DENA les 29 et 30 janvier dernier à Abidjan, Côte d'Ivoire.



## RENCONTRES RÉGIONALES

### Sur les routes de France, à la rencontre des Responsables de Groupe.

Aller au contact des groupes affiliés est devenu une habitude, en France et ces fructueux échanges permettent de faire plus ample connaissance et mieux répondre aux besoins et aux attentes.

Cette année la Section Générale s'est rendue depuis le mois de mars, dans 3 grandes villes de France : Angers, Lyon et Paris.

84 groupes ont répondu présent cette année. C'est l'occasion pour eux de rencontrer leur responsable de Section, M. Colasse, pour la Section générale ; de s'informer sur les évolutions au sein de l'EMI, et de se re-

mémorer les procédures de gestion.

Les responsables de groupes sont invités à échanger sur tous les sujets d'interrogation qu'ils peuvent rencontrer. C'est également le moment pour chacun de faire connaissance avec la ou les personnes avec qui il traite au quotidien.

Petit focus cette année sur des thématiques plus particulières comme l'option 5, l'évacuation sanitaire (voir article ci-dessous), et le fonds social. Si dans votre Section vous souhaitez organi-



ser également ce type d'évènement, et ainsi rencontrer vos responsables de groupes, la Section générale peut vous accompagner et vous conseiller. Votre rôle est essentiel : ces échanges vous permettront de rappeler les bases du système de solidarité de l'EMI.

## Mutas : Tout savoir sur l'évacuation sanitaire



**MUTAS** L'EMI a conclu un contrat d'évacuation sanitaire avec MUTAS, **couvrant l'ensemble des adhérents en option 1.**

Mutas est un projet inter-mutualiste belge, représentant 8 500 000 affiliés et assurant, grâce à son équipe qualifiée de médecins et collaborateurs, une assistance nationale et internationale, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Une équipe médicale est déployée pour examiner le malade et organiser, s'il y a lieu, l'évacuation sanitaire. L'assistance comprend également le conseil

et l'accompagnement du patient, une concertation avec le médecin traitant ou l'hôpital le plus proche puis l'organisation du rapatriement

s'il est jugé nécessaire sur le plan médical et en fonction du degré d'urgence.

### Quand contacter Mutas ?

Avant toute évacuation il convient de contacter préalablement Mutas par téléphone. **Cet appel constitue une condition essentielle pour l'obtention de l'intervention dans les frais de rapatriement.**  
**00 32 2 272 0 900 (24/24h)**

L'évacuation sanitaire est déclenchée après avis médical de Mutas qui en informe l'EMI.

L'évacuation suppose une motivation médicale et la nécessité pour le malade, d'être hospitalisé dès son arrivée que ce soit à l'intérieur du continent ou vers l'Europe.

### Le saviez-vous ?

Une fiche pratique, pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'évacuation sanitaire avec Mutas, existe. Vous pouvez tout simplement la télécharger sur notre site web, ou vous la procurer sur simple demande en contactant les services du Siège.

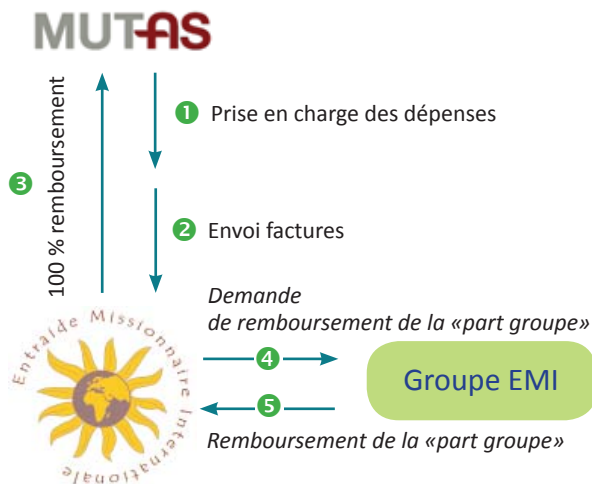
[www.entraide-missionnaire.com](http://www.entraide-missionnaire.com)  
tél : (33) 01 42 22 91 27  
emi@entraide-missionnaire.com



### Comment fonctionne la facturation ?

Le Bureau central prend à sa charge 80 %, sur un montant maximum qui ne peut excéder 5 places assises en « classe touristique ».

EXEMPLE	Exemple d'évacuation vol commercial	Exemple d'évacuation vol médicalisé
Total factures MUTAS :	100	1 000
Tarif 1 billet d'avion :	18	18
Prise en charge EMI :	80 % x (18x5) = 72 soit 72 %	80 % x (18x5) = 72 soit 72 %
Prise en charge groupe :	100 - 72 = 28 soit 28 %	1000 - 72 = 928 soit 92,8 %



## ORGANISATION

### Bilan 2012 et perspectives 2013

Comme chaque année, les membres du Comité directeur se sont réunis afin de décider des orientations majeures à mettre en place pour le fonctionnement général de l'association.

La réunion du Comité Directeur annuel de l'Entraide Missionnaire Internationale s'est tenue le 14 novembre 2012, dans l'amphithéâtre majestueux de la maison générale des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul où les discours étaient retransmis en 4 langues.

Le Père Ménard avait présidé la veille la réunion des sept Sections EMI, en préparation à ce Comité Directeur. Les frères Fernando et Gregorio (Province des Frères Maristes d'Amérique Centrale), ayant accepté de reprendre les rênes de la Section d'Amérique Centrale, assistaient à leur première réunion des Sections.

En introduction, le Père Ménard a rappelé sa volonté de voir tous les adhérents se soigner et bien se soigner et a précisé : « Si nous avons le devoir de faire en sorte que tous participent à la solidarité et en bénéficient, nous devons être attentifs à ce que les groupes les plus pauvres et les plus faibles soient, sinon privilégiés, au moins les mieux aidés ».

Le Père a rappelé également que l'EMI ne peut redistribuer que ce qu'elle perçoit et que la participation demandée doit rester aussi faible que possible. Il faut donc être vigilant et même veiller aux coûts excessifs. En cela, le rôle des responsables de groupe est déterminant : « S'il est normal que des frais importants puissent être remboursés parfois au sein d'un groupe, les congrégations ne doivent pas supporter les dépenses anormalement élevées ».

Après les Statuts révisés en 2011, le président a évoqué une réflexion sur l'évolution de la composition du Comité Directeur. Il faudra que ses membres soient plus représentatifs

des sections et des pays dont sont originaires l'ensemble des membres bénéficiaires. La composition du Comité Directeur a néanmoins évolué avec la nomination du Directeur Général de l'Union Saint Martin, M. Dieudonné de Boissieu au poste de Directeur Général de l'EMI.

Les tarifs de cotisations 2013 ont pu être révisés avec mesure. En effet, l'analyse de l'actuaire permet une vision sur plusieurs années et donc une anticipation. Les taux de remboursement sont inchangés pour 2013.



Les membres du Comité Directeur de l'EMI, Responsables de Sections, et opérationnels.

### Présentation du Directeur Général



Marié et père de famille, Jean-Axel Dieudonné de Boissieu a rejoint l'USM en juin 2012 en tant que Directeur Général et en charge de la direction opérationnelle de ses entités membres (EMI, Mutuelle Saint Martin, Aide Aux Religieux et Religieuses Invalides ou Agés, Association Notre-Dame de Joie, Fondation Nationale pour le Clergé). Après une formation pluridisciplinaires en droit, finance et actuariat, il a exercé différentes fonctions de direction dans les domaines de la prestation sociale.

*«Je mesure l'honneur qui m'est fait et vous assure m'efforcer d'œuvrer selon les principes fondamentaux de l'EMI : solidarité et accès aux soins à tous, spécificité mutualiste et chrétienne, étude des solutions pour les collectivités les plus pauvres.*

*Entité importante de l'USM, je mettrai logiquement toute mon énergie au profit de l'Association. Menés sous le contrôle notamment de notre Président Michel MENARD, les projets en cours au sein de l'Union profiteront assurément à l'EMI, l'interaction entre les différentes entités étant essentielle.»*

[www.entraide-missionnaire.com](http://www.entraide-missionnaire.com)

Ont participé à ce numéro :  
Père Michel Ménard, Président ; Sylvain Sacheli, Responsable opérationnel et développement ; Michaël Colasse, Responsable de la Section Générale.

Votre avis et votre expérience nous intéressent !!!  
Pour participer à la rédaction de la lettre d'info de l'EMI, contactez M. Sylvain SACHELI par téléphone au 01 42 22 91 29 ou par mail : [sacheli@saintmartin.com.fr](mailto:sacheli@saintmartin.com.fr)